

SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 4 FÉVRIER 2019

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 4 février 2019, à 16 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RECOMMANDATION CP-19-021

Entrepôt Terminal Maritime Sorel-Tracy Esquisse architecturale Approbation

Considérant que la compagnie Terminal Maritime Sorel-Tracy a déposé une esquisse architecturale produite par l'architecte Daniel Cournoyer pour le futur entrepôt qui sera érigé sur leur site;

Considérant que la compagnie Terminal Maritime Sorel-Tracy s'était engagée à ajouter des éléments architecturaux qui permettraient l'harmonisation dudit entrepôt et de la zone industrielle avec le paysage environnant;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres recommande :

DE signifier à la compagnie Terminal Maritime Sorel-Tracy de l'approbation par le Conseil municipal du plan proposé par l'architecte Daniel Cournoyer.

RECOMMANDATION CP-19-022

Projet de Réfection des rues Richelieu, Laval et partie de Béatrice Offre de services professionnels

Considérant que les membres du Conseil désirent procéder à la réfection des rues Richelieu, Laval et partie de Béatrice (entre Champlain et limite de la Ville);

Considérant que la firme FNX-Innov a déposé une offre de services professionnels pour la préparation des plans et devis ainsi que l'estimation du coût des travaux pour le projet mentionné en rubrique;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE l'on accepte l'offre de services professionnels qui consiste en l'élaboration des plans et devis, l'estimation du coût des travaux ainsi que la préparation des documents d'appel d'offres et autres travaux en vue de procéder aux réfections de rues Richelieu, Laval et partie de Béatrice, au montant soumis de 21 500 \$ plus les taxes.

ARÉNA

RECOMMANDATION CP-19-023

Adoption de la tarification du Centre Récréatif Aussant pour la saison 2019-2020

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'adopter le tableau de la tarification du Centre Récréatif Aussant pour la saison 2019-2020 tel qu'il apparaît à l'annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qui comprend une augmentation moyenne de 2,3 % représentant l'IPC Canada 2018.

RECOMMANDATION CP-19-024

Dimanche 7 avril 2019

Journée spéciale d'activités sur glace

Considérant que les membres du Conseil municipal désirent bonifier la journée spéciale d'activités sur glace par l'ajout d'éclairage et de musique d'ambiance pour le patinage libre;

Considérant qu'il y a lieu d'adresser une correspondance au directeur de l'école Martel, M. Patrick Lamothe, lui demandant de diffuser à sa clientèle la journée d'activités sur glace;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

DE demander des soumissions pour de l'éclairage et de la musique d'ambiance pour le patinage libre lors de la journée d'activités sur glace.

D'aviser le directeur de l'école Martel, M. Patrick Lamothe, de diffuser à sa clientèle la journée d'activités sur glace.

PARCS ET LOISIRS

RECOMMANDATION CP-19-025

Féerie des Lumières du 11 au 13 janvier 2019

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel approuve le rapport financier de la Féerie des Lumières 2019, au montant de 19 680,00 \$, et d'entériner le paiement desdites dépenses financières à même le budget courant.

RECOMMANDATION CP-19-026

Féerie des Lumières 2020

Considérant, qu'après étude et discussion, les membres du Conseil ont convenu de poursuivre pour une 6^{ième} année la Féerie des Lumières 2020;

Considérant que les membres du Conseil désirent approuver certains éléments pour l'organisation de la Féerie des Lumières 2020;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la 6^e édition de la Féerie des Lumières 2020 soit dotée d'un budget de 22 000 \$.

QUE les dates pour la tenue de la 6^e Édition de la Féerie des Lumières soient les 10, 11 et 12 janvier 2020.

QUE des soumissions soient demandées pour un igloo d'une grandeur minimum de 42 pieds incluant un plancher ainsi que pour la possibilité d'installer une tyrolienne au dessus du parc Olivar Gravel.

RECOMMANDATION CP-19-027

Terrain de jeux de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel Politique de tarification

Considérant que les membres du Conseil désirent poursuivre la politique de tarification pour le terrain de jeux de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel pour permettre l'accessibilité à la région;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

D'établir les coûts d'inscription pour le terrain de jeux de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, saison 2019, comme suit:

- Résident: gratuit
- Non-résident: 100 \$/saison

D'établir que le coût des services de garde soit en sus des coûts d'inscription et que le transport des enfants soit assuré par les parents.

RECOMMANDATION CP-19-028

Fête familiale horticole 2019

Organisation de la journée

Considérant que les membres du Conseil désirent continuer d'offrir, gratuitement, la Fête familiale horticole en 2019, selon la même formule établie en 2018;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'offrir, et ce, gratuitement, la Fête familiale horticole en 2019 selon la même formule établie en 2018.

RECOMMANDATION CP-19-029

Demande d'assistance financière pour la

Fête Nationale du Québec 2019

Autorisation au Directeur général

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'autoriser, M. Martin Valois, directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement National des Québécoises et des Québécois pour l'organisation de la Fête Nationale du Québec 2019.

RECOMMANDATION CP-19-030

Le Grand Défi Pierre Lavoie

"La Grande Marche 2019"

Considérant que le Grand Défi Pierre Lavoie demande à la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel son intérêt à organiser "La Grande Marche 2019" du Grand Défi Pierre Lavoie:

Considérant que "La Grande Marche 2019" doit avoir lieu le samedi 19 octobre 2019 ou le dimanche 20 octobre 2019;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel organise "La Grande Marche 2019" du Grand Défi Pierre Lavoie le dimanche 20 octobre 2019 en avant-midi et de remettre de l'eau et des collations à tous les participants.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel adresse une invitation à la direction, aux professeurs et aux élèves de l'école Martel à s'impliquer lors de la tenue dudit évènement.

RECOMMANDATION CP-19-031

Gibelotte annuelle 2019

Repas

Considérant que le traiteur Buffet Michel est disposé à servir le repas de la gibelotte 2019, au coût unitaire de 21,00 \$, incluant le dessert, pour cent-vingt cinq (125) repas plus les taxes applicables;

Considérant que les membres du Conseil désirent maintenir la gratuité pour le repas de gibelotte et de poursuivre la vente de boissons;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel retienne les services du traiteur Buffet Michel pour fournir le repas et le service de la gibelotte annuelle 2019, au prix unitaire de 21,00 \$, incluant le dessert, pour cent-vingt-cinq (125) repas plus les taxes applicables.

QUE la gratuité du repas soit maintenue ainsi que la vente pour les diverses boissons.

QUE la même formule de 2018 pour le déroulement de l'activité, avec cent-vingt-cinq (125) billets, soit reconduite.

RECOMMANDATION CP-19-032

**Réseau québécois de
Villes et Villages en Santé
Fêtes des voisins 2019**

Considérant que les membres du Conseil municipal désirent s'inscrire à la Fêtes des voisins 2019 qui aura lieu le samedi 9 juin 2019;

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'inscrive à la Fête des voisins 2019 du Réseau québécois de Villes et Villages en santé.

REPRÉSENTATION

RECOMMANDATION CP-19-033

Représentation

En réponse aux invitations formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Chevaliers de Colomb – Conseil 2914
Souper spaghetti **12,50 \$**
- Fondation du Cégep de Sorel-Tracy
4^e Édition Brunch bagatelle **50,00 \$**

SUBVENTION, COTISATION, PUBLICITÉ

RECOMMANDATION CP-19-034

Subvention, Cotisation, Publicité

En réponse aux demandes formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Office du Tourisme de la Région de Sorel-Tracy
Adhésion 2019 **23,00 \$**
- Club les 4 As
Commandite pour loyer 2019 **refusée**
- École Martel
Voyage des finissants 6^e Année **700,00 \$**
- Fondation du Cégep de Sorel-Tracy
4^e Édition Brunch Bagatelle - Commandite: **refusée**
- Fondation des Amis de la Bonne Entente Inc.
Subvention **100,00 \$**

AUTRES OBJETS

RECOMMANDATION CP-19-035

**Cour municipale de Sorel-Tracy
Nomination**

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser le Centre Animalier Pierre-De Saurel à émettre des constats d'infractions afin de faire respecter les règlements municipaux concernant la garde des chats, chiens et autres animaux sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel ;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel nomme les employés du Centre Animalier Pierre-De Saurel à émettre, pour et au nom de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, des constats d'infraction afin de faire respecter les règlements municipaux en vigueur ainsi que les articles 6.1.1 à 6.1.4 du règlement RM-2017 concernant le contrôle des chats, chiens et autres animaux.

RECOMMANDATION CP-19-036

Bulletin municipal de Saint-Joseph-de-Sorel

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel désire faire un effort pour réduire son empreinte écologique;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel cesse de distribuer le bulletin municipal de la Ville dans des sacs en plastique.

RECOMMANDATION CP-19-037

Adoption d'une politique relativement aux ventes de garage pour l'année 2019

Considérant qu'il y a lieu de reconduire la politique 2018 de vente de garage pour le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel pour l'année 2019;

Considérant que la politique ne nécessite pas d'émission de permis afin d'éviter des tracas aux citoyens;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE reconduire, pour l'année 2019, la politique de vente de garage adoptée en 2018, selon les modalités suivantes:

- Les ventes de garage sont autorisées sur tout le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.
- Toute personne n'a droit de tenir qu'une seule fin de semaine de vente de garage parmi celles-ci; les trois dernières fins de semaine de mai de chaque année soient: les 11 et 12, 18 et 19, 25 et 26 mai 2019.
- Une deuxième fin de semaine de vente de garage est autorisée sans frais la 2^e fin de semaine d'août soit les 10 et 11 août 2019.
- Un permis n'est pas nécessaire pour tenir une vente de garage.
- Aucun affichage faisant la promotion de la vente de garage n'est autorisé à quelque endroit que ce soit avant ou pendant la vente. Cette vente est permise uniquement sur un terrain où se trouve un bâtiment résidentiel ou mixte (commerce et résidence) et doit se dérouler entre 8 h 00 et 20 h 00.

CORRESPONDANCE

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RECOMMANDATION CP-19-038

Levée de la séance

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.

Maire

Secrétaire-trésorier

- A N N E X E « A » -

(Commission permanente du 4 février 2019)

<i>Centre Récréatif Aussant</i>		
<i>Tarif - Saison 2019-2020</i>		
<i>Activités</i>	<i>Taux horaire (Taxes non incluses)</i>	
Activités « organismes jeunesse »		
Tournoi mineur Hockey Individuel mineur Patinage Artistique Individuel AHMBR CPA Sorel-Tracy	107,15 \$	
Activité sur glace (Entente Scolaire ESFL et ESG)	78,97 \$	
ENTENTE SPÉCIALE Ville de Sorel-Tracy	129,67 \$	
Location privée		
Lundi au vendredi (8h00 à 16h00)	153,47 \$	
Lundi au vendredi (16h00 à 00h00) ET Samedi et dimanche (8h00 à 00h00)	186,51 \$	
Tournoi Hockey adultes	153,47 \$	
Ligue Dimanche Soir	179,30 \$	
Frais d'inscription (taxes non incluses)		
Old Timer	<i>Résident</i>	140,60 \$
	<i>Non-Résident</i>	230,70 \$
Young Timer	<i>Résident</i>	110,81 \$
	<i>Non-Résident</i>	170,86 \$